



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Travaux publics et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Travaux publics et environnement. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038705

**HAL Id: hceres-02038705**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038705>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Travaux publics et environnement

de l'Université Montpellier 2 –  
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques  
– UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Travaux publics et environnement

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Demande n° S3LP150009323

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Nîmes – Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a comme objectif principal de former des techniciens dans le domaine des travaux publics (TP). Les métiers visés par cette formation sont : conducteur de travaux, chef de chantier, conducteur de campagnes d'essais, responsable Qualité, Sécurité, Environnement, chargé d'affaires et géomètre. Elle a été ouverte en 2008 et sa définition a été mise en œuvre en collaboration avec la fédération régionale des travaux publics et des entreprises du secteur professionnel des TP de la région. Elle est la seule en France à proposer une formation avec une triple approche dirigée vers les travaux publics, l'environnement et les nouvelles technologies innovantes de topographie.

La licence, ouverte en 2007, est proposée essentiellement en formation par alternance via des contrats de professionnalisation ; mais elle accueille aussi quelques étudiants en formation initiale classique. La possibilité d'une ouverture aux contrats d'apprentissage est à l'étude. Elle s'inscrit dans la continuité du DUT, proposé par le département *Génie civil* de l'IUT de Nîmes. Plusieurs autres licences professionnelles qui préparent aux métiers de la construction sont également proposées par ce département : projeteur CAO-DAO multimédia dans le bâtiment et travaux publics, contrôle et expertise du bâtiment, gestion technique de patrimoine immobilier social. Le dossier précise qu'à l'Université Montpellier 2 l'essentiel de la formation en génie civil se fait dans le département *Génie civil* de l'IUT de Nîmes.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique est pertinent et complet, tant en ce qui concerne l'aspect théorique que l'aspect pratique, reflétant l'attention portée à l'innovation. Les unités d'enseignement présentées s'articulent autour de six thèmes : *Sciences, Technologie, Chantier, Normes, Projets, Entreprise*. Quatre projets sont effectués pour un volume de 150 heures dont le projet de fin d'études (PFE) qui est réalisé en entreprise. Le stage dure 22 semaines. Il est effectué en trois parties dont les durées varient de 6 à 10 semaines en alternance avec les cours à l'IUT. Les organismes accueillant les stagiaires ont des profils variés : grandes entreprises, PME, fonction publique... Au-delà de l'alternance, il est à noter une forte volonté de professionnaliser la formation : études de cas concrets, prise en charge de cours par des professionnels. Des modules d'harmonisation sont proposés pour tenir compte de l'origine variée des étudiants : Module *Topographie* pour les BTS *Géomètre - Topographe* ou les L2, et Module *Génie civil* pour les BTS *TP* et les DUT de génie civil.

Les effectifs sont de 15 étudiants en moyenne. Même si ce chiffre est en constante augmentation depuis 2010, il semble relativement faible, eu égard aux ambitions affichées. Les étudiants sont majoritairement titulaires de DUT ou BTS *Génie civil* ou *Travaux publics*. La formation est accessible aux étudiants titulaires d'un Bac+2 spécialisé en BTP et/ou sciences. Le ratio candidats/effectif est très variable, ce qui peut surprendre. Il est de 1/7 en moyenne sur les trois dernières années. Il convient de souligner que des dossiers de L2 sont présélectionnés tous les ans, mais aucun d'entre eux ne réussit à trouver une place en entreprise pour l'alternance ; de plus aucun dossier de validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE - VAP) n'a été déposé.

Le taux d'insertion professionnelle ces deux dernières années est compris entre 80 et 90 %. Les emplois occupés par les diplômés de cette licence correspondent aux missions visées par la formation. Le nombre de diplômés ayant continué leurs études est de un ou deux par an. Ils sont restés en alternance dans l'entreprise qui les a accueillis pour la licence et prépare un diplôme d'Ingénieur ou un Master. Toutes ces données s'appuient sur les résultats des enquêtes d'insertion présentées dans le dossier dont le taux de réponse est de 70 % pour les deux dernières années.

Le volume horaire attribué aux professionnels extérieurs est de 315 heures soit 65 % du volume global, ce qui est satisfaisant. Huit professionnels présentant des profils variés ingénieurs d'études, chefs d'entreprise, conducteurs de travaux réalisent la quasi-totalité des enseignements professionnels, qui concernent le cœur de métier. Il n'existe pas à proprement parler d'accords formalisés avec les branches professionnelles, mais il est précisé dans le dossier qu'un travail est effectué en partenariat avec la fédération régionale des travaux publics et les entreprises du Languedoc Roussillon. Au-delà de la participation aux enseignements, ce partenariat peut s'effectuer de diverses façons : encadrement de projets tuteurés, prêt de matériel à titre gratuit, obtention d'accès « pédagogiques » à des services réservés aux professionnels. Ainsi, les professionnels contribuent largement au bon fonctionnement et à l'évolution de la formation : révision des programmes deux fois par an avec les entreprises partenaires, proposition de projets tuteurés, participation au conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants de l'IUT (professeur agrégé du secondaire ou professeur certifié affecté à l'enseignement supérieur) et de vacataires professionnels. La gestion de la formation est assurée par un enseignant titulaire de manière à avoir une vision d'ensemble qui soit cohérente et en adéquation avec l'offre de formation globale de l'établissement. L'animation et le pilotage sont réalisés grâce à des conseils de perfectionnements réguliers (une fois par année au moins) qui réunissent l'ensemble des étudiants et de l'équipe pédagogique. La dernière évaluation conduite par la Commission Nationale d'Expertise préconisait d'augmenter le nombre d'étudiants. Ces recommandations ont été prises en compte et un effort de communication a été réalisé, ce qui a porté ses fruits. Par ailleurs, toujours pour répondre à cette préoccupation, il est précisé dans la partie « perspectives » du dossier qu'il est envisagé d'ouvrir la formation à l'apprentissage au cours du contrat quinquennal prochain, alors que l'ouverture actuelle aux seuls contrats de professionnalisation représente assurément un frein au développement de cette formation. L'autoévaluation, quant à elle, même si elle a été réalisée de façon correcte, mériterait quelques compléments.

- Points forts :

- Contenu pédagogique et organisation pertinents.
- Existence de modules d'harmonisation.
- Adéquation avec les besoins des entreprises, ce que traduit le bon taux d'insertion.
- Investissement des professionnels.

- Point faible :

- Autoévaluation du dossier incomplète.



- Recommandation pour l'établissement :

Une réflexion collective serait sans doute à envisager eu égard au contexte socio-économique de la région à propos des effectifs de la formation encore assez faibles.



# Observations de l'établissement

Montpellier, le 1<sup>er</sup> juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des Formations et  
des Diplômes  
AERES  
20 Rue Vivienne  
75002 Paris

**Objet :** Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation  
des dossiers de Licence et de Master.

**Présidence**  
**Université Montpellier 2**

Tél. +33(0) 467 143 012  
Fax +33(0) 467 144 808  
cfvu@univ-montp2.fr

**Affaire suivie par :**  
Jean-Patrick Respaut  
Vice-président de la commission  
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai  
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les  
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans  
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les  
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie  
Electronique, électrotechnique, automatique  
Informatique  
Physique  
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé  
Chimie  
Eau  
Ecologie Biodiversité  
Electronique Electrotechnique Automatique  
Energie  
Géosciences  
Informatique  
Mécanique  
Physique  
STIC pour l'écologie et l'environnement  
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

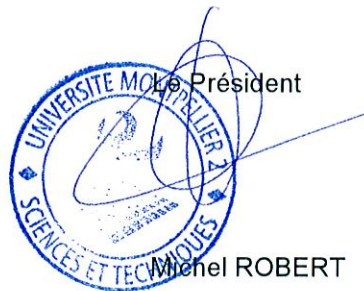
Assemblages Soudés  
Création industrielle et CAO  
Ingénierie industrielle  
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement  
Management des organisations de sports et de loisirs  
Création, reprise d'entreprise



Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints  
Gestion technique de patrimoine immobilier social  
Contrôle et expertise du bâtiment  
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics  
Travaux publics et Environnement  
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





En chapeau

Réponse :

Un problème technique indépendant des porteurs de LP de l'IUT de Nîmes a conduit à obtenir un dossier d'évaluation tronqué tant au niveau de la répartition des enseignements que pour les statistiques d'insertion. De ce fait l'autoévaluation commune au sein de l'UM2 n'a pas été probante et l'IUT de Nîmes a organisé une seconde session d'autoévaluation locale qui n'a pas pu être intégrée à la présente remontée. L'UM2 a mis en place l'Observation de la Vie Etudiante qui a pour mission de réaliser les enquêtes de LP. Les enquêtes sont visibles sur le site de l'UM2 (<https://www.univ-montp2.fr/mini-site-etudier-a-l-um2/espace-etudiants-um2/emplois-des-diplomes/654-licences>). De plus l'IUT a choisi d'engager systématiquement un stagiaire afin d'améliorer le retour des enquêtes à 6 mois et 30 mois.

## **Nouvelle mention : Métiers du BTP : travaux publics**

Nouveau parcours : Travaux publics et Environnement

Spécialité : Travaux publics et environnement

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-1 Génie civil et construction

Points forts :

- Contenu pédagogique et organisation pertinents.
- Existence de modules d'harmonisation.
- Adéquation avec les besoins des entreprises, ce que traduit le bon taux d'insertion.
- Investissement des professionnels.

Point faible :

- Autoévaluation du dossier incomplète.

Recommandation pour l'établissement :

Une réflexion collective serait sans doute à envisager eu égard au contexte socio-économique de la région à propos des effectifs de la formation encore assez faibles.

Réponse :

Le programme a été revu afin d'intégrer les nouveaux outils de topographie pour ouvrir le champ de recrutement à un public plus large (L2 et Formation continue).